



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

REVUE DE PRESSE

22 juin 2025

Vous pouvez retrouver ces revues de presse sur notre [site Internet](http://associationcpi.e-monsite.com)

Édito. Presqu'île : la révolution à quitte ou double

Lilian Renard - 18 juin 2025



Edito ZTL © Pierre Ferrandis

Dans les colères lyonnaises du moment, un élément aurait pu faire consensus : la Presqu'île est un joyau fatigué. Cœur battant de Lyon devenu zone commerciale à ciel ouvert, lieu des confrontations entre piétons, voitures, bus et vélos, tirillée entre riverains et touristes, [asphyxiée par la fast-fashion et la malbouffe](#), bruyante, elle est prise dans l'étau de ses contradictions.

Une transformation — une révolution même — s'imposait, qui fut d'ailleurs mise en réflexion il y a plusieurs années et sous d'autres mandats politiques. [Son avenir sera désormais déterminé par trois lettres, ZTL, pour zone à trafic limité, et dans l'enclos nouveau où elle est assignée, derrière des bornes automatiques et des sens interdits qui en restreignent l'accès.](#) Bienvenue dans la zone !

Dès ce 21 juin, on ne pourra en effet plus traverser la Presqu'île en voiture, sauf à détenir un précieux sésame ou à disposer d'une bonne raison de s'y rendre. D'autres métropoles ont déjà pris ce virage et ceinturé leur centre, à Madrid, Milan, Rome ou Bruxelles, avec des résultats positifs sur la qualité de l'air, l'atténuation du bruit ou l'amélioration des flux piétons.

Il serait osé d'y lire, toutefois, les réussites ou les douleurs promises demain à Lyon tant les enseignements sont parfois contradictoires. À Milan, où elle fit d'abord l'objet de vives oppositions, la ZTL a finalement produit des effets bénéfiques sur le commerce local en plus que

de faire baisser la pollution. À l'inverse, à Rome, son instauration a « muséifié » le centre au bénéfice d'une offre essentiellement touristique.

C'est dire si la Presqu'île de Lyon joue son avenir à quitte ou double. Comment cet objet contraignant qu'est la ZTL, arme déployée contre la voiture et ses méfaits et qui, sans conteste, rendra le centre plus calme, plus clair et agréable, changera-t-il le visage et le fonctionnement de Lyon? Plus d'arbres et de vélos, moins de pollution et de bitume forment un horizon nécessaire et non discutable.

Pour autant, on ne peut ignorer les bouleversements induits, qui pourraient conduire à mettre sous cloche le centre, compliquer certains déplacements jusqu'au casse-tête ou déporter circulation et pollution aux confins de cette nouvelle oasis privilégiée. La question n'est donc pas tant de savoir si cette ZTL est utile — elle l'est — que si elle a été bien pensée. Et, en cas contraire, s'il sera possible d'en corriger les biais, de l'adapter plus loin que la concertation préalable. Car à l'évidence, elle n'a pas permis d'apaiser les doutes.

Si ses promoteurs écologistes oubliaient demain ceux dont la ZTL pourrait compliquer la vie quotidienne, personnes âgées ou fragiles, s'ils n'accompagnaient pas ceux que ce changement menace, les commerçants, s'ils n'intervenaient pas rapidement sur les inévitables couacs et désagréments que vont vivre certains usagers, livreurs, riverains ou taxis, ce projet deviendrait un symbole politique rejeté plus qu'un service utile et partagé. Une vitrine pour quelques-uns plutôt qu'une ville pour tous. Et l'apaisement voulu se transformerait en bruyant désordre. Il faut souhaiter le contraire tant Lyon et la Presqu'île ont besoin de cette révolution.

Lyon. "Protéger les piétons", "une folie", "attractive" : la nouvelle ZTL en Presqu'île fait réagir

La Zone à trafic limité est entrée en vigueur ce samedi 21 juin 2025 à Lyon sur la Presqu'île. Entre espoir des élus écologistes, critiques de commerçants et de l'opposition.



La rue de la République nord à Lyon devient une « aire piétonne » ce 21 juin. Seuls les livraisons, taxis et les ayant droit en voiture peuvent y circuler. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Rédaction Lyon](#) Publié le 21 juin 2025 à 15h58

Dès ce samedi 21 juin 2025, le centre-ville de [Lyon](#) va devenir une zone à trafic limité. Une ZTL qui **suscite autant d'espoir pour la majorité écologiste que de crainte auprès des commerçants.**

Après [Paris en novembre](#), Lyon interdit à partir de ce samedi le transit des véhicules dans son centre-ville, une mesure vivement défendue par les élus écologistes malgré les critiques de commerçants et de l'opposition.

La [zone à trafic limité](#) (ZTL), qui concerne 55 hectares de la presqu'île, soit une quinzaine de rues, vise à « protéger » les piétons déjà majoritaires dans la zone, limiter la pollution et « favoriser l'économie de proximité », selon le maire [Grégory Doucet](#).



Lyon. Zone à trafic limité en Presqu'île : une date donnée pour les sanctions
« systématiques »

« Pas question de bannir strictement la voiture au cœur de Lyon »

« Mais attention : pas question de bannir strictement la voiture au cœur de Lyon », écrit-il sur le réseau social LinkedIn : les riverains, transports en commun, taxis, secours et artisans, entre autres, pourront y avoir accès.

Ces ayants droit passeront via des points d'entrée, équipés de bornes escamotables, régulés par code, reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation ou badge.

Les quais du Rhône et de la Saône, qui bordent la presqu'île, resteront ouverts à tous, tout comme les **18 parkings publics du secteur, soit 10.000 places**.

La ZTL suscite des oppositions comme pour la zone à faible émission (ZFE), déployée en 2022 pour restreindre la circulation des voitures les plus polluantes avant son abrogation fin mai par l'Assemblée nationale.

« Cette ZTL est une folie ! »

« Cette ZTL est une folie ! », écrit sur sa page Facebook le **Collectif des défenseurs de Lyon** et du Grand Lyon, qui fédère une trentaine d'associations de commerçants, d'entrepreneurs et d'habitants : « On est en train de vider Lyon de sa vie et de ses visiteurs... et on ne parle pas des touristes, mais uniquement des personnes extérieures à la Presqu'île ».

Mêlant plusieurs griefs, le collectif évoque, pour l'AFP, une baisse de chiffres d'affaires de 20% à 40% pour certains commerces, « à cause des travaux, des places de stationnement supprimées et des parkings pleins le week-end ».

L'opposition dénonce une mise en place « chaotique »

« La ZTL peut être un levier utile... si elle est bien pensée », a récemment tweeté l'ex-patron de l'Olympique lyonnais, [Jean-Michel Aulas](#), qui envisage d'être candidat à la mairie de Lyon en 2026, en dénonçant une « piétonnisation brutale de la Presqu'île »

La Zone à trafic limité révolutionne la Presqu'île dès ce samedi

Lyon interdit à partir de samedi le transit des véhicules dans son centre-ville. La zone à trafic limité (ZTL) concerne 55 hectares de la Presqu'île, soit une quinzaine de rues et vise à « protéger » les piétons, limiter la pollution et « favoriser l'économie de proximité », selon le maire Grégory Doucet. On vous explique en détail ce changement majeur.

● Pourquoi une Zone à trafic limité ?

L'objectif de la ZTL pour la ville de Lyon et la Métropole est de réduire le trafic et d'offrir plus de confort, de tranquillité et de sécurité aux piétons du bas des pentes de la Croix-Rousse (Lyon 1er) jusqu'au nord de Bellecour (Lyon 2e).

Chaque jour, près de 500 000 personnes fréquentent la zone.

● Des ayants droit permanents et occasionnels

Il existe deux catégories : les ayants droit permanents (habitants, commerçants, artisans, livreurs, services publics et de secours, les professionnels de santé, les taxis, les personnes à mobilité réduite).

Et les ayants droit occasionnels, ceux qui n'habitent pas dans la ZTL, qui viennent récupérer une marchandise dans un magasin, qui se rendent à un rendez-vous médical ou qui déménagent ou emménagent dans la Zone, ceux qui veulent accéder aux parkings. Les ayants droit permanents accèdent à la ZTL en présentant un badge aux bornes d'accès ou par reconnaissance de la plaque d'immatriculation.

● Livreurs et visiteurs, attention !

Les livreurs de repas en scooter thermique ou électrique ne font pas partie des ayants-droit. Ils devront donc circuler à vélo dans la ZTL, des contrôles de police seront effectués.

Les contrevenants encourrent une amende de 135 €. Les visiteurs, eux, peuvent s'enregistrer gratuitement en tant qu'ayant droit occasionnel et bénéficier d'un accès ponctuel sur demande préalable. Les habitants de la zone qui louent un véhicule doivent enregistrer la plaque d'immatriculation 48 heures à l'avance sur lpa.fr.

● Cinq bornes d'accès dont deux en service ce samedi

Cinq bornes rétractables sont prévues pour accéder à la ZTL, deux côtés Rhône et Saône et une vers la place Bellecour.

Deux seront en service le 21 juin, rues Port-du-Temple (2e) et Gentil (2e).

Trois autres verront le jour avec une mise en service progressive jusqu'à la rentrée, à l'entrée des rues Childebert, Edouard-Herriot et Constantine.

● Une vague de mécontentement

Avant même la consultation publique lancée le 4 mars, associations de riverains et de commerçants, automobilistes mais aussi des élus d'opposition fustigent le dispositif.

Plusieurs recours ont même été déposés au tribunal administratif et une pétition du Collectif des défenseurs de Lyon et du Grand Lyon a recueilli des milliers de signatures.

La ZTL suscite des craintes chez les commerçants et artisans qui redoutent un impact sur leur activité quand d'autres opposants s'inquiètent des restrictions de circulation et d'une piétonnisation qui rendront la ville moins accessible.



Repère ► Fête de la musique : voitures interdites au nord de la Presqu'île ce samedi à partir de 16 heures

Ce samedi sera exceptionnel à plus d'un titre en Presqu'île : la mise en route de la Zone à trafic limité (ZTL) se conjugue avec la Fête de la musique.

- Face à la forte affluence attendue et au nombre important d'initiatives musicales sur l'espace public, un périmètre de sûreté - délimité par la rue Joseph-Serlin, au nord, et la rue Tupin, au sud - sera mis en place à partir de 16 heures, dans le secteur de la Presqu'île nord, annonce la mairie dans un communiqué. À l'intérieur de la zone en rouge, les réglementations va évoluer au fil de la journée.

► Jusqu'à 13 heures, la circulation sera ouverte à tous. De 13 heures à 16 heures, l'accès sera réservé aux ayants droit ZTL.

► À partir de 16 heures : fermeture totale, l'aire devient piétonne. Les sorties et entrées de parkings privés seront interdites. Resteront accessibles, les parcs publics LPA Hôtel de Ville, Indigo Pradel, LPA Cordeliers, LPA Bourse, LPA République, Indigo Bellecour.

238

Selon un décompte de l'Agence de la transition écologique en 2019, 238 ZTL étaient en service dans huit pays européens. Les contrevenants qui ne respecteraient pas la ZTL, encourrent une amende de 135 euros. Cinq bornes rétractables sont prévues pour accéder à la ZTL. Chaque jour, près de 500 000 personnes fréquentent le bas des Pentes jusqu'au nord de Bellecour.

Livraison, déménagement, amendes... Toutes les questions que vous vous posez sur la Zone à trafic limité

1 J'habite dans la ZTL

Si vous occupez un logement ou un parking dans le périmètre de la ZTL de Lyon, votre quotidien d'automobiliste va changer à partir de ce 21 juin. Dans ce cas, vous êtes un ayant droit permanent et pouvez circuler en voiture dans la Zone à trafic limité à tout moment, à condition de vous être enregistré, soit sur le portail numérique de LPA (Lyon Parc Auto) sur lpa.fr, soit à la boutique LPA Cordeliers ou dans votre mairie d'arrondissement.

Après avoir fourni les pièces idoines (carte grise, justification de domicile ou justification de location ou de propriété de garage), vous serez muni d'un badge qui permettra de passer les bornes escamotables (de 13 à 6 heures). Vous pourrez aussi être identifié par lecture de plaque d'immatriculation. Les autorisations sont valables deux ans.

2 Je travaille dans le secteur

Vous êtes commerçant, taxi ou VTC, artisan, patron d'entreprise localisée dans la ZTL... vous voici également ayant droit permanent avec une autorisation valable deux ans. Si vous bénéficiez déjà du tarif préférentiel de stationnement pour les pros, vous n'avez rien à faire, la lecture de plaque se fera automatiquement. Sinon, il faudra vous inscrire sur lpa.fr en fournissant diverses pièces. Ce qui vous permettra d'accéder à la Presqu'île sans souci.

3 Je livre des marchandises

Les livraisons s'effectuent de 6 h à 13 h, lorsque les bornes sont ouvertes. Les véhicules doivent avoir quitté le secteur à 13 h. Cependant, certaines livraisons bénéficient d'un accès étendu, au-delà des 13 h : livraisons de professionnels de santé, transports de fonds, etc.



Des bornes escamotables sont prévues pour accéder à la ZTL (entre Bellecour et les Pentes de la Croix-Rousse) de Lyon. Il y a cinq points d'entrée. Photo Richard Moullaud

4 Je circule à moto

Les motos et scooters peuvent contourner les bornes escamotables et pénétrer dans la zone. Cependant, ils doivent faire partie des véhicules autorisés à rouler dans la ZTL (professionnels ou résident par exemple). Les vélos, comme les gyropodes ou trottinettes sont autorisés. En aires piétonnes, ils devront rouler au pas.

5 Puis-je me faire livrer à domicile dans la zone ?

Se faire livrer ses courses ou un colis dans la ZTL est bien sûr possible, de 6 à 13 heures et sur justificatif. Pour les livraisons à vélos ou vélos-cargos, c'est autorisé à toute heure.

6 Je suis visiteur occasionnel

Vous n'habitez pas dans la ZTL et venez récupérer une marchandise dans un commerce ou avez un rendez-vous médical, vous êtes ayant droit occasionnel. Idem si vous déménagez ou emménagez. Vous pouvez accéder à la zone sans démarche particulière de 6 à 13 heures, lorsque les bornes sont baissées et à

condition de présenter un justificatif en cas de contrôle (confirmation de rendez-vous, mail...).

De 13 à 6 heures, c'est une autre histoire. Vous devez enregistrer votre plaque d'immatriculation sur lpa.fr, 48 heures avant, et transmettre un justificatif. L'autorisation d'accès est valable deux jours.

Si la visite se décide en moins de 48 heures, vous devrez sonner à l'une des bornes, où un opérateur répond 24h/24. Cela peut être le cas pour un plombier intervenant en urgence et non répertorié, par exemple.

7 Je dépose une personne ou lui rends visite dans la ZTL

Si vous n'êtes pas ayant droit et venez rendre une visite de courtoisie, vous êtes invité à rejoindre les parkings de la Presqu'île.

Si vous déposez une personne, faites-le aux abords de la zone. Ce qui peut avoir ses limites si la personne concernée est âgée ou malade. Dans ce cas de figure particulier, mieux vaut sonner à la borne.

8 Je suis client d'un hôtel ou je me marie

dans la zone

Si votre hôtel est dans la ZTL, l'hôtelier doit vous fournir un code d'accès. Si vous vous mariez dans la zone, le lieu de culte doit pouvoir vous prêter un badge. Les invités devront se rendre dans les parkings à proximité.

9 Je suis personne à mobilité réduite et visiteur

Il faudra vous présenter à la borne, appuyer sur l'interphone et présenter votre carte mobilité inclusion au niveau du pare-brise, en suivant les consignes fournies par l'opérateur en ligne.

10 Quelle amende est-ce que je risque ?

Si vous ne pouvez pas justifier de votre présence dans la zone, y compris le matin lorsque les bornes sont baissées, vous encourez une amende de 135 €.

La vidéo-verbalisation sera activée pour la rue Grenette dès cet été. Pour les autres zones, qui seront concernées par des patrouilles de police municipale, la verbalisation sera quant à elle effective à la rentrée.

■ Valérie Bruno



Zone à trafic limité à Lyon. (@FabienBagnon)

À Lyon, les voitures ne sont plus les bienvenues en Presqu'île, la ZTL entre en vigueur ce samedi

• 20 juin 2025 À 16:40 par Nathan Chaize

La Zone à trafic limité entre officiellement en vigueur samedi 21 juin à Lyon.

C'est l'une des mesures phares des exécutifs écologistes à la Ville et à la Métropole de Lyon : la Zone à trafic limitée en Presqu'île de Lyon entrera officiellement en vigueur samedi 21 juin.

Dès lors, les automobilistes (or riverains et ayants-droits) ne pourront plus pénétrer au cœur de la Presqu'île, ils devront emprunter des axes structurant pour la contourner : Bellecour, le tunnel de la Croix-Rousse ou Perrache.

Un changement qui devrait être quasi-indolore pour la majorité des automobilistes puisque la rue Grenette qui permettait de traverser la Presqu'île est elle interdite à la circulation depuis un an déjà.

"SOS M. Aulas !" : face à la colère, bientôt une nouvelle sortie pour le parking Saint-Jean à Lyon ?

• 19 juin 2025 À 13:44 - Mis à jour À 15:17 par Nathan Chaize



Des tags « SOS M. Aulas » ont été inscrits sur les blocs de béton empêchant les usagers du parking saint-Jean de se rendre directement sur le quai Romain Rolland. (@NC)

(Info Lyon Cap) Alors qu'un tag "SOS M. Aulas" a été inscrit sur les blocs de béton empêchant les usagers du parking Saint-Jean de rejoindre le quai de Bondy à Lyon, la Métropole a lancé une étude visant à créer une nouvelle sortie plus au nord.

C'est un aménagement qui fait l'unanimité contre lui et la Métropole semble avoir entendu la colère. À la fin du mois de mai, l'exécutif écologiste a pris la décision de fermer l'accès au quai de Bondy depuis la contre-allée du quai Romain Rolland, au niveau du pont Maréchal-Juin. Résultat, les automobilistes stationnés au parking Saint-Jean souhaitant se rendre en direction du 1er ou du 9e arrondissement doivent faire un détour à travers des axes déjà fréquemment encombrés.

Une nouvelle sortie bientôt créée ?

Selon Google Maps, il faut (au moment où sont écrites ces lignes) dix minutes pour se rendre à la Gare de Vaise depuis le parking sans emprunter le détour. En respectant le nouveau plan de circulation, le temps de trajet est doublé. Dans les faits, la majorité des usagers franchit la ligne blanche pour effectuer un demi-tour sur le pont et éviter ce très (trop ?) long détour. Un tag a ainsi été réalisé sur les blocs de béton bloquant le passage sur lequel on peut lire : "SOS M. Aulas !"

Sollicitée, la Métropole de Lyon rappelle qu'il s'agit d'un aménagement provisoire qui "répond à deux objectifs". La premier étant d'"améliorer la régularité" des cinq lignes de bus (C3, C13,

C14, C18, 27) qui emprunteront le pont à partir de lundi et la mise en oeuvre de la nouvelle offre bus en Presqu'île. En moyenne, 114 000 personnes empruntent ces lignes en semaine, dont un peu plus d'un sur dix en moyenne aux arrêts Hôtel de Ville, Cordeliers ou Bellecour.

Le maire du 5e arrondissement reconnaît un "raté"

Le second est d'empêcher les automobilistes circulant sur le quai Romain-Rolland d'emprunter la contre-allée au niveau du palais de justice pour éviter les embouteillages du quai. *"Sans cet aménagement, les usagers en shunt du quai bas et ceux en sortie de parking satureraient la voie de liaison entre le pont et le quai de Bondy, bloquant alors toutes les lignes de bus"*, considère la Métropole, qui ne manque pas non plus de rappeler qu'un îlot central a existé jusqu'en 2013 à ce même endroit.



Îlot en mai 2008.

Des justifications que n'entendent pas les usagers du parking. *"Tout le monde ne me parle que de ça en ce moment"*, confie l'ancien président de la Renaissance du Vieux-Lyon, Frédéric Auria, auprès de Lyon Capitale. Le 24 mai, le conseiller métropolitain et ex-député du 5e arrondissement, Thomas Rudigoz a quant à lui dénoncé *"le sectarisme écologique"*, déplorant notamment que ce nouvel aménagement été mis en place *"sans prévenir riverains et commerçants du Vieux-Lyon"*.

La maire écologiste du 5e arrondissement elle-même a reconnu un "raté" lors du conseil de secteur, rapporte Le Progrès. Nadine Georgel a ainsi indiqué : *"On a testé nous-même, et on a fait remonter (le problème) dans les premières heures."* Des retours que la Métropole de Lyon semble avoir entendu puisqu'elle indique à notre rédaction : *"Une étude, à la demande des élus du 5e arrondissement, est en cours pour créer une nouvelle sortie du parking plus au nord permettant ainsi d'éviter le pont."*

Un compromis qui permettrait à la Métropole d'atteindre ses deux objectifs, sans pénaliser les usagers du parking.

Les navettes fluviales sont de retour : tout savoir sur Navigône

Damien Lepetitgaland



Demiers préparatifs sur le Vaporetto, le bateau qui assurera la navette fluviale Navigône (Navi 1) des TCL (Transports en commun lyonnais) sur la Saône à Lyon entre le quartier de Confluence et celui de Vaise. Ce nouveau service sera lancé le 18 juin 2025. Photo Maxime Jegat

À partir de ce mercredi 18 juin 2025, la navette fluviale Navigône accostera sur les quais de Saône pour accueillir ses premiers passagers. On vous dit tout sur cette nouvelle ligne qui a la vocation de compléter progressivement l'offre TCL de bus, trolleys, métros, funiculaires et tramways toute l'année.

Cent douze ans après la disparition du dernier bateau-mouche, tué par la Compagnie lyonnaise de tramways, un nouveau service public fluvial fait son retour sur la Saône, ce mercredi 18 juin.

Baptisé Navigône, il permettra de relier Vaise Industrie (9e) à la Presqu'île (2e) en 23 minutes et Confluence en 40 minutes.

Si les élus écologistes de la Métropole de Lyon n'avaient pas envisagé dans leur programme le projet de navettes fluviales intégrées au réseau TCL, ils ont finalement, après l'abandon du projet de téléphérique entre Francheville et Lyon, décidé de se jeter à l'eau.

Un rétropédalage qui est salué par la majorité des forces politiques du territoire. Même si certains regrettent le manque d'ambition du projet, dont la délégation de service public a été confiée pour 7 ans au groupement RATP Dev/Les Yachts de Lyon. Le Sytral table sur une fréquence de 560 000 voyages par an.

• Une ouverture progressive

Dans un premier temps, seulement deux bateaux thermiques seront mis en service, le *Lui* et le *Vaporetto*, ce dernier étant déjà bien connu des Lyonnais. Ils seront ensuite remplacés par quatre catamarans à propulsion électrique sur batteries en cours de construction chez Océa Construction navale aux Sables d'Olonne. Deux seront mis en service à l'automne 2025 et les deux autres au printemps 2026, permettant un fonctionnement optimal. Une troisième embarcation baptisée « La Mouche » sert de bateau de remplacement en cas de panne ou en période de révision.

Le service proposera, en semaine, une amplitude horaire de 7 à 21 heures et une fréquence, dans un premier temps, toutes les 30 minutes en heure de pointe puis toutes les 15 minutes à partir d'avril 2026.

Les week-ends et jours fériés de 9 à 21 heures, toutes les 60 minutes puis toutes les 30 minutes à partir d'avril 2026.

• Des temps de trajets raisonnables

Il faudra compter 23 minutes de trajet entre Vaise-Industrie et Les Terrasses de la Presqu'île et 40 minutes jusqu'à Confluence.

Ce terminus de Confluence sera desservi toutes les 60 minutes, puis toutes les 30 minutes à partir d'avril 2026 seulement les mercredis et tous les jours de semaine pendant les vacances scolaires entre 11 h 30 et 15 h 30, ainsi que les week-ends et jours fériés de 9 à 21 heures.

• Une tarification différenciée

Le service sera compris pour les abonnés TCL. En revanche, pour les voyageurs occasionnels, il sera facturé plus cher qu'un billet TCL normal (2,10 €) : 3 € pour un aller simple et 5 € pour un aller-retour.

La gratuité sera appliquée pour les moins de 4 ans, puis pour les moins de 10 ans, à compter du 1^{er} septembre 2025. On pourra acheter le titre de transport sur les canaux TCL habituels (distributeurs, appli...) ou directement à bord.

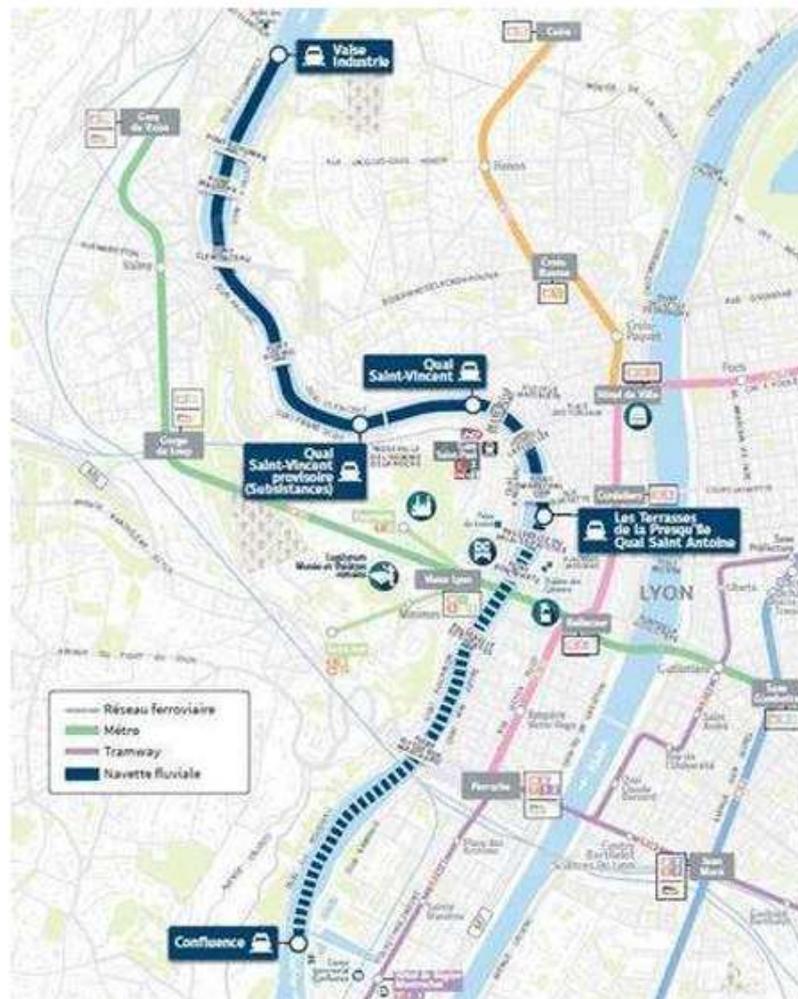
• 4 stations spécialement aménagées

Les quatre stations seront visibles grâce aux totems installés sur les quais. On retrouve le ponton existant du quai Saint-Antoine (station Les Terrasses de la Presqu'île, en face du Palais de Justice), ainsi que trois nouveaux à Vaise-Industrie, quai Saint-Vincent (arrêt provisoire à Subsistances) et Confluence, arrêt provisoire à côté de la capitainerie.

Chacun est équipé d'une passerelle sécurisée, d'éclairage, de caméras de vidéoprotection et de panneaux d'information pour les voyageurs. Un abri couvert, qui reliera le quai haut et le bas port, est actuellement en construction à Vaise-Industrie. Les montées et descentes du bateau pourront s'effectuer avec l'assistance de l'équipage constitué de deux personnes : un capitaine et un matelot.

À l'exception du quai Saint-Vincent, toutes les stations seront accessibles aux personnes en situation de handicap.

6,2 km et 4 haltes entre Vaise Industrie et Confluence pour une prévision de 560 000 voyageurs par an.



Navigône : la navette fluviale est arrivée à Lyon

David Gossart - 18 juin 2025

La navette fluviale Navigône de Sytral Mobilités a effectué son premier trajet ce mercredi 18 juin. Tribune de Lyon s'est laissé porter. Découverte.



Après 3 ans de travail sur le projet, Sytral Mobilités lance sa première navette fluviale « Navigône ». Il est enfin temps pour les Lyonnais et les visiteurs de se laisser porter, à moindre coût (3€ l'aller pour les non-abonnés TCL) sur le paisible fleuve de la Saône.

Quatre arrêts pour la navette

Accompagné tout le long par des cygnes, des bateaux de plaisances et les paysages lyonnais, les 45 min qui séparent Confluence de Vaise-Industrie desservent désormais quatre arrêts :

Confluence (quai Rambaud), les terrasses de la presqu'île (quai Saint-Antoine), les Subsistances (quai Saint-Vincent) et Vaise industrie.

Tous sont des zones assez mal desservies par le réseau TCL actuel. C'est l'une des raisons qui a motivé cette création.

Bateaux climatisés



Pour le moment, c'est à bord des bateaux *Vaporetto* et *Le Lui*, habituellement utilisés pour des évènements, que les usagers se déplaceront. Ils sont climatisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est RATP-DEV et les Yachts de Lyon qui opèrent pour le moment ces deux bateaux, en attendant l'arrivée des bateaux électriques fin 2025 et courant 2026.

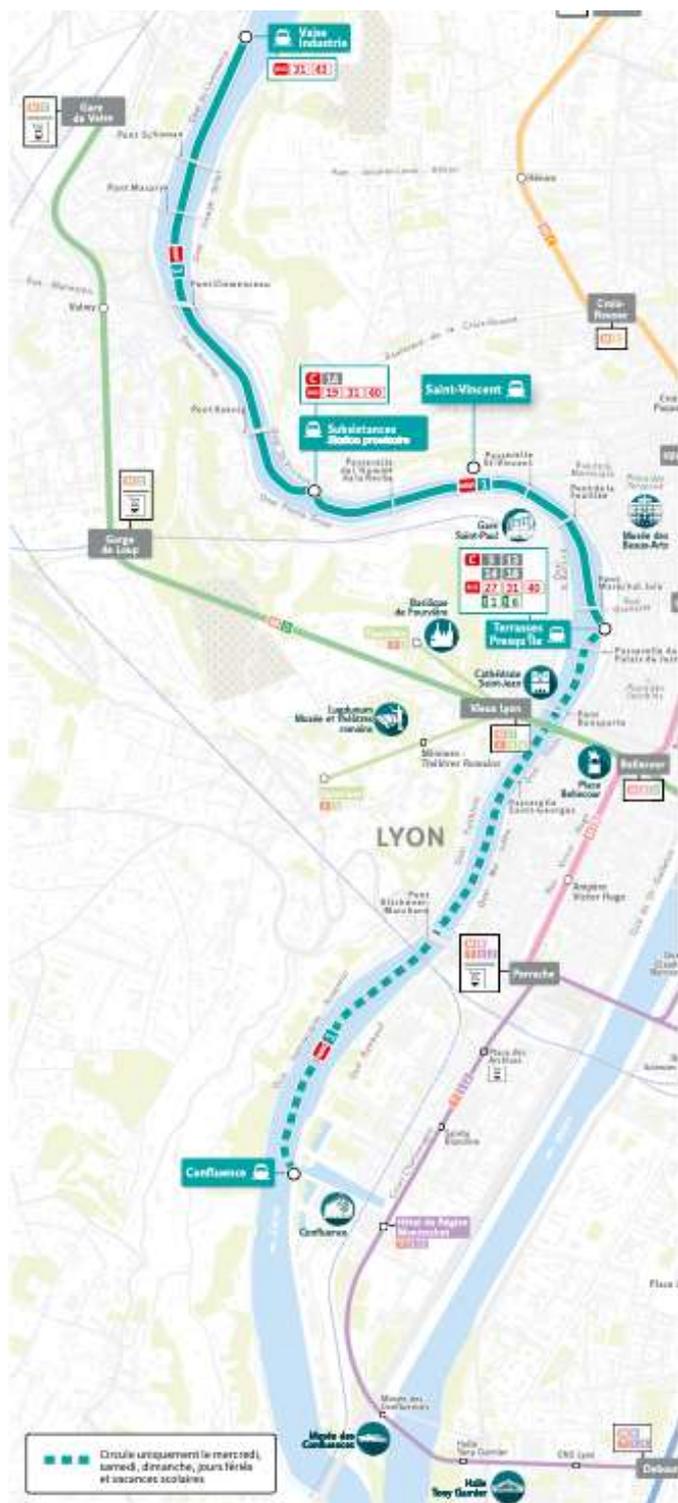
Concernant les bateaux qui arriveront dès octobre 2025, des petites nouveautés sont prévues : 6 stationnements vélos seront intégrés pour ceux qui souhaiteront prolonger la balade et plus de places assises, environ une cinquantaine quand actuellement c'est une vingtaine.

Panneaux avec les temps d'attente

En ce qui concerne les haltes, ils ne sont pas encore tous parfaitement opérationnels, mais elles peuvent d'ores et déjà accueillir les passagers. Courant juillet seront installés un abri soleil à Vaise Industrie ainsi que des totems pour informer les voyageurs des temps d'attentes à chaque station. Cependant, aucune assise n'est prévue pour le moment aux arrêts.

Enfin, pour l'achat des tickets ou la validation de votre abonnement, c'est à bord que ça se passe. Un boîtier de validation et un boîtier carte bancaire ont été installés dans les bateaux. Pour ceux qui auront oublié d'acheter un ticket au préalable, un matelot sera à bord et pourra vous en vendre.

Découvrez son trajet



Temps de trajet, prix, horaires

Temps de trajet :

De Vaise-Industrie aux Terrasses de la Presqu'île : 23 min.

De Vaise-Industrie à Confluence : 40 min.

Les horaires en semaine :

De 7h à 21h, toutes les 30 min. en heure de pointe (puis toutes les 15 min. à partir d'avril 2026).

Les week-ends et jours fériés :

De 9h à 21h, toutes les 60 min. (puis toutes les 30 min. à partir d'avril 2026)

Le prix : gratuit pour les abonnés TCL. Pour les voyageurs occasionnels : aller simple 3 € et aller-retour 5 €. Pour les enfants : gratuit pour les moins de 4 ans.

Les poussettes sont acceptées.

Les navettes seront disponibles sur TCL à la rentrée.

La réservation n'est pas possible.

Timothee Branche

Lyon : ce qu'il faut savoir sur la nouvelle offre de bus en Presqu'île, en service la semaine prochaine

• 17 juin 2025 À 13:00 par Nathan Bigué

Dès le lundi 23 juin, la nouvelle offre de bus du réseau TCL mise en place en Presqu'île de Lyon entrera en service. Voici ce qu'il faut retenir.

La Zone à trafic limité (ZTL) entrera en vigueur Lyon ce samedi 21 juin. Un nouveau dispositif qui entraîne notamment plusieurs modifications sur le réseau de transports TCL en Presqu'île, puisqu'une quinzaine de rues seront piétonnisées. Chaque jour, selon les chiffres du Sytral, ce sont près de 200 000 personnes qui se rendent en Presqu'île en transports en commun.

Deux pôles : Bellecour et Cordeliers



Le pôle bus de Bellecour sera divisé en deux parties : le pôle Saint-Exupéry (côté Saône) et le pôle Antonin Poncet (côté Rhône). Le premier accueillera les lignes C20, C20E et 40. "Grâce à leur nouvel itinéraire, ces trois lignes n'auront plus à contourner la place Bellecour, permettant ainsi de réduire leur temps de parcours", justifie le Sytral. La seconde partie du pôle de Bellecour concentrera les lignes C10, C12, 15, 15E et 35.

Puis, à Cordeliers, le nouveau pôle bus accueillera les lignes C3, C13, C14, C18, C23, 9, 27, 59, A32 et A71. Un aménagement de voies réservées aux bus sur la rue Grenette et les quais de Saône doit permettre de fluidifier le trafic.

Lire aussi : [Tarifs, numérotation des lignes... Tout savoir sur le futur réseau TCL unifié dans le Rhône](#)

Une offre de nuit renforcée

L'amplitude des lignes C1, C2, C5 et de la nouvelle ligne C23 sera étendue jusqu'à 1 heure du matin. Cette dernière verra d'ailleurs sa fréquence renforcée dès 22 heures, avec un bus toutes les 20 minutes sur le tronçon Cordeliers-Part Dieu-Grandclément.

Quatre nouvelles lignes "Pleine lune" seront également créées pour "relier efficacement les campus, les lieux de sortie et les pôles résidentiels de la métropole à la Presqu'île" avec des départs à 1h20, 2h30, 3h40 et 4h50 du jeudi au samedi. Une correspondance commune est prévue à Cordeliers.

La nouvelle ligne C23

Cette nouvelle ligne de 10 km reliera la Cité internationale à Villeurbanne Flachet, et desservir la Part-Dieu. Sa fréquence sera de 10 minutes en heure de pointe. Elle doit également permettre de désengorger l'actuelle ligne C3 (qui devient par ailleurs TB11) sur le tronçon Hôtel de Ville - Part-Dieu - Grandclément.

La C23 circulera de 5 heures du matin jusqu'à minuit, avant de s'étendre jusqu'à 1 heure dès le mois de septembre. Elle permettra des correspondances avec les lignes de métro A, B et C. Une autre ligne de bus, la 59, sera créée pour renforcer la liaison entre Rillieux-la-Pape et la Presqu'île.

Lyon

Démolition du centre d'échanges de Perrache: la circulation du T1 et du T2 perturbée plusieurs jours



Les trams T1 et T2 ne circuleront que partiellement du lundi 16 juin au jeudi 19 juin après 21 heures.

Photo d'illustration Richard Mouillaud

De nouveaux travaux de démolition sont programmés dans le cadre du projet de réaménagement du Centre d'échanges de Lyon-Perrache. Ils vont entraîner quelques perturbations sur le réseau TCL, on vous explique.

Le Centre d'échanges Lyon-Perrache va faire l'objet d'une véritable transformation urbaine. Les travaux prévus pour cinq ans ont démarré en février avec la démolition de la passerelle reliant la gare de Perrache au centre d'échanges, empruntée chaque jour par quelque 30 000 piétons.

De nouveaux travaux vont avoir lieu ces prochains jours. Et ils entraînent des perturbations sur le réseau TCL les 16, 17, 18 et 19 juin. Pas de panique, ces interventions auront lieu à partir de 21 heures.

● T1

La ligne T1 circulera normalement jusqu'à 21 heures. Par ailleurs, sur l'ensemble de la période concernée, la ligne circulera uniquement

entre les stations Debourg et INSA Einstein : les stations Croix-Luizet et IUT Feyssine ne seront donc pas desservies. Cette limitation s'inscrit dans le cadre des travaux de prolongement de la ligne T6 et de la création de la future ligne T9.

● T2

La ligne T2 circulera normalement toute la journée, avec une fréquence inchangée. À partir de 21 heures, la ligne circulera uniquement entre les stations Villon et Saint-Priest Bel-Air.

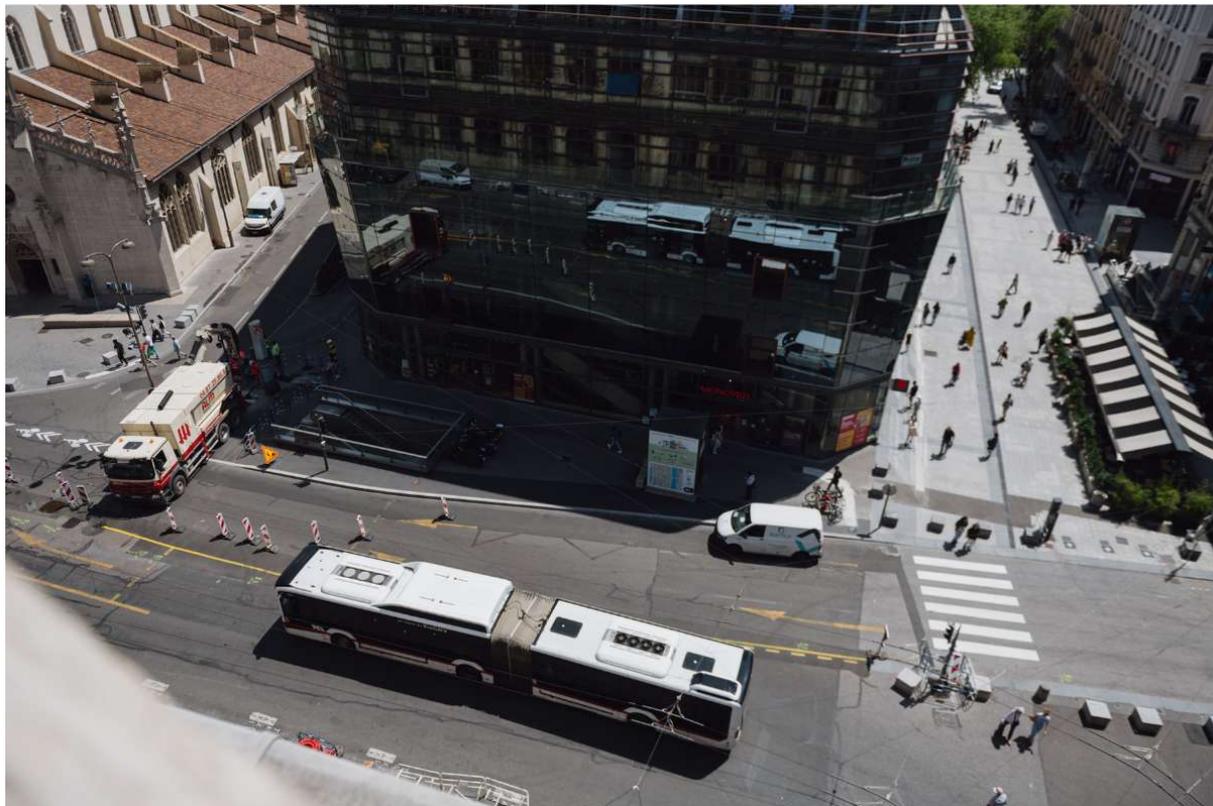
● Des bus relais

Pour assurer la continuité du service en soirée, des bus relais communs aux lignes T1 et T2 circuleront entre Villon et Debourg. Ils assureront la correspondance avec la ligne T2 à Villon et garantiront la continuité des déplacements en soirée.

En direction de Villon, les voyageurs descendront à l'arrêt Cazeneuve Berthelot, tandis qu'en direction de Debourg, la montée s'effectuera à l'arrêt Lycée Lumière.

La Zone à trafic limité arrive le 21 juin. Tout ce que vous devez savoir

David Gossart - 17 juin 2025



presqu'île, vue d'en haut, toit du palais de la bourse, cordeliers, rue de la république © Pierre Ferrandis

Attention, avis de grand chambardement ! C'est en effet [ce samedi 21 juin que la Presqu'île va connaître une révolution profonde avec l'entrée en vigueur de la zone à trafic limité](#), la fameuse et controversée ZTL. Trois lettres pour définir un périmètre sanctuarisé, corseté de bornes escamotables et de sens interdits, où les voitures ne seront désormais plus autorisées à circuler, sauf pour les ayants droit disposant d'un sésame (riverains, commerçants, taxis...) ou ceux pouvant justifier au préalable d'une obligation à s'y rendre, pour récupérer un achat par exemple. Avis de fermeture dans le cœur de Lyon... On ne traverse plus !

Cette ZTL ne tombera en fait pas aussi brutalement qu'on ferme un rideau de fer : samedi, c'est la Fête de la musique, donc le centre-ville sera, de fait, et déjà, piéton. Mais la rue de la République et la rue Joseph-Serlin ne rouvriront pas aux véhicules le lendemain.

[Les premiers bus circuleront sur la rue Grenette — fermée aux voitures — dès dimanche, mais le vrai bouleversement pour les transports, avec les changements d'itinéraire pour les bus TCL ou le lancement des nouvelles lignes 59 et C23, est programmé pour le lundi 23...](#) Jour de préavis d'appel à la grève lancé par l'intersyndicale de Keolis CGT TCL, UNSA Bus, CFDT Transports Urbains. Comme un signe du casse-tête à venir ?

S'attendant à des débuts agités, la Ville et la Métropole entendent d'ailleurs procéder à une mise en œuvre progressive de la ZTL jusqu'à la rentrée. Les deux bornes déjà installées, rue du Port-du-Temple et rue Gentil, ne seront ainsi pas activées immédiatement, mais plutôt courant juillet, façon « *de laisser aux différents usagers le temps de prendre leurs habitudes* », explique Valentin Lungenstrass, adjoint à la Mobilité. Les usages vont en effet être profondément bouleversés... faisant redouter à certains commerçants une baisse de fréquentation quand, à l'inverse, les écologistes parient à terme sur une redynamisation du centre.

Risque-t-on de se faire verbaliser ?

Pendant quelques mois en tout cas, la police municipale fera preuve de pédagogie et de mansuétude auprès des automobilistes se trouvant dans la ZTL aux mauvais moments ou dépourvus de justificatif. Par contre, les agents verbaliseront normalement les stationnements et la vidéoverbalisation sera bien active sur la rue Grenette, désormais dévolue aux seuls bus, pour sanctionner ceux qui seraient tentés d'y rouler tout de même. Car c'est une donnée qu'il va falloir intégrer : le trafic dans la Presqu'île est désormais prohibé !

Bornes et caméras pour filtrer

Pensée initialement d'une manière très restrictive, [la ZTL a toutefois été notablement assouplie dans sa mise en œuvre](#). Au grand dam, d'ailleurs, de l'association Les Droits du Piéton du Rhône qui la considère largement insuffisante (*lire par ailleurs*). Il n'empêche, pour y pénétrer, il faudra désormais montrer patte blanche. L'accès des voitures à la Presqu'île sera en effet « contenu » par des plots rétractables, installés en cinq points de la ville, formant d'uniques points d'entrée surveillés par des caméras pouvant lire les plaques d'immatriculation.

Une manière de contrôler les entrées, sachant que les bornes seront abaissées tous les jours, de 6 h à 13 h, afin de permettre plus de fluidité aux heures de pointe et de faciliter la noria logistique du début de journée. Les livraisons sont en effet toujours autorisées de 6 h à 11 h 30 dans les rues piétonnes. Mais attention : même si les bornes restent inactives le matin, les règles d'accès s'appliquent 24 heures/24 et 7 jours/7, et seuls certains ayants droit peuvent circuler.

Qui peut entrer dans le périmètre ?

Pas d'accès, donc, sans un sésame délivré par la Mairie et réservé aux riverains, commerçants travaillant dans la zone, livreurs, taxis ou VTC... Leur accès est autorisé sans contrainte, à condition de disposer d'un badge pour débloquent les bornes ou d'être référencé et identifié par lecture de plaque. Deux plaques minéralogiques — ou deux badges — sont autorisées par foyer, même si Lyon ne délivre plus qu'une seule vignette résident par ménage.

Tout un chacun sera également autorisé à pénétrer ponctuellement dans la zone, à condition d'avoir sollicité un laissez-passer au moins 48 heures à l'avance, pour récupérer un achat volumineux ou se rendre chez le médecin par exemple. En ce cas, muni d'un justificatif, l'accès sera libre et fluide jusqu'à 13 h, les bornes restant abaissées en matinée. Au-delà, il faudra solliciter l'opérateur LPA depuis les points d'accès ou, pour les clients d'hôtel par exemple, renseigner un code fourni au préalable par l'établissement.

En dehors de ces situations, interdiction formelle de circuler dans la Presqu'île, au risque d'être verbalisé par la police municipale. [Y compris pour les motos et scooters, qui restent verbalisables même s'ils parvenaient à contourner les bornes](#). Vélos et trottinettes sont en revanche autorisés (et les livraisons qui vont avec), mais à la vitesse du pas dans les rues piétonnes.

Quels sont les points d'accès ?

L'entrée dans le périmètre sera contrôlée à terme par des bornes escamotables installées en cinq points : deux accès côté Rhône, rues Gentil et Childebert ; deux accès côté Saône, rues Constantine et Port-du-Temple ; et un accès au niveau de la place Bellecour, rue du Président-Édouard-Herriot. Certains aménagements ne pouvant être réalisés tant que les bus roulaient, les accès des rues Constantine et Childebert ne seront mis en place que pour la rentrée de septembre. En attendant, une signalisation sera néanmoins présente et l'interdiction de circuler vaudra malgré tout.

Quid du stationnement ?

Les parkings souterrains restent accessibles. Le stationnement résidentiel, lui, va évoluer : un nouveau secteur sera créé sur le périmètre de la ZTL, avec des répercussions sur ceux de la Croix-Rousse et de la Presqu'île.

La collectivité réfléchit à la possibilité, en conséquence, de permettre aux habitants de se choisir un second secteur résidentiel limitrophe permettant de se garer légalement.

L'interdiction du stationnement résidentiel dans la rue de Brest (2^e arrondissement) et la rue Paul-Chenavard (1^{er} arrondissement) sera levée. Un nouveau secteur de « stationnement résident » correspondant au périmètre de la zone à trafic limité est créé.

Par où passer ?

Pour ceux qui auront à traverser la Presqu'île malgré tout, une seule solution désormais : contourner par les extérieurs du périmètre. Les itinéraires renverront ainsi les voitures par Bellecour, Perrache ou le tunnel de la Croix-Rousse, seules voies de passage pour passer entre Saône et Rhône. En effet, tout trafic de transit est désormais interdit...

Lyon. "Pourquoi encore tous ces travaux ?" : un chantier interroge entre Bellecour et Vieux-Lyon

De nouveaux travaux sont en cours sur le pont Bonaparte et sur des carrefours au niveau de Bellecour et des quais de Saône ainsi que du côté Vieux-Lyon. La Métropole s'explique.

Cet article est réservé aux abonnés



des travaux sont de nouveau engagés sur le pont Bonaparte à Lyon et aux carrefours côté Bellecour et Vieux-Lyon. (©DR remis à actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 19 juin 2025 à 6h38

La Métropole de [Lyon](#) a-t-elle une boulimie de **travaux et de chantiers** ? Les élus écologistes assument en tout cas de bouleverser de nombreuses rues et espaces publics et en cette fin de mandat les chantiers se multiplient encore. « Pourquoi ce pont est encore en travaux ? Il avait été refait en 2024 avec des bandes cyclables ? », s'interroge un passant. « Et ces quoi ces travaux sur les pistes cyclables des quais Tilssit et entre les quai Fulchiron et Romain Rolland, on recasse tout alors qu'il y a déjà eu des aménagements ces derniers mois ! », s'énerve un piéton sur le pont Bonaparte qui traverse la Saône. Alors travaux en double ? Utiles ou pas ? A quoi servent-ils ? La Métropole en dit plus et détaille le calendrier.

Une nouvelle piste cyclable sur le pont Bonaparte

Les cyclistes l'ont remarqué ces derniers jours : une piste cyclable bi-directionnelle a été aménagée sur le pont Bonaparte entre le Vieux-Lyon et le secteur quais de Saône/ Bellecour. Un aménagement séparé du flux de voitures par une bordure. Mais le pont avait déjà fait l'objet d'une vaste rénovation en 2023-2024 et la Métropole avait déjà aménagé une bande cyclable de chaque côté du pont en élargissant les trottoirs.

Un aménagement cyclable visiblement provisoire puisqu'une piste cyclable qui semble définitive est désormais ouverte.

Les travaux de 2023-2024 « n'était qu'une première étape d'un projet plus large, qui avait été anticipé dès la phase de conception. Les travaux actuellement en cours étaient planifiés à la suite de la première phase de consolidation structurelle. Il ne s'agit donc ni d'un doublon, ni d'une mauvaise planification, mais bien d'une progression dans l'aménagement de l'espace public », nous expliquent les services du Grand Lyon.

Il s'agit d'aménagements de voirie nécessaires à l'intégration des Voies Lyonnaises 8, 11 et 12, qui convergent au nord du pont. Cela implique notamment la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la partie nord de l'ouvrage. L'aménagement prévoit une piste bidirectionnelle car il s'agit de garantir une continuité sécurisée et lisible entre les différents itinéraires cyclables vers l'avenue Adolphe Max et le quai Romain Rolland (en piste également) côté 5e et la rue du Colonel Chambonnet et la place Bellecour, côté Presqu'île.

Des « travaux complémentaires » à des carrefours « stratégiques »

Des automobilistes ou piétons s'interrogent aussi : mais pourquoi donc les carrefours côté Vieux-Lyon et côté quais/ Bellecour sont de nouveau en travaux. Des espaces entre le pont, les quais Tilsitt et Célestins ont été complètement cassés (notre photo) et complètement réaménagés. Ils avaient pourtant été terminés il y a plusieurs mois déjà.



Ce secteur qui avait déjà fait l'objet de travaux (terminés) lors de la rénovation du pont Bonaparte est encore en chantier en cette fin de printemps 2025. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

« Ils font des aménagements, cassent, refont au fil de projets qui ne semblent pas coordonnés entre eux », peste un habitant du 2e arrondissement.

« Plusieurs carrefours stratégiques font également l'objet de travaux complémentaires, dans le cadre d'une coordination globale », nous répond la Métropole. « Les travaux de réseaux d'eau potable, situés entre la rue d'Amboise et la rue Gaspard André, sont en cours jusqu'au 20 juin. En parallèle, sur la rue du Colonel Chambonnet, les aménagements font partie du projet Presqu'île à Vivre : restructuration du réseau TCL et création de nouveaux quais bus. »

Les travaux du pont Bonaparte seront achevés le 21 juillet, rue du Colonel Chambonnet le 27 juin et Place Bellecour / quai des Célestins ce vendredi.

« Ce phasage permet de limiter les nuisances et d'optimiser les investissements publics. Grâce à cette planification anticipée, la Métropole garantit des aménagements durables, une mise en cohérence des réseaux et des usages, et un espace public plus sûr, plus lisible et mieux partagé », défend la Métropole.

LYON

Vidéoprotection : où seront déployées les 60 nouvelles caméras ?



Les emplacements ont été étudiés en fonction de l'évolution urbanistique de la ville. Photo d'illustration Maxime Jegat

Pour ce nouveau déploiement de caméras, prévu sur 2025 et 2026 et la maintenance de l'existant c'est 1,7 million d'euros qui sera investi par la municipalité écologiste. Chaque arrondissement a pu émettre ses besoins. Certains sont satisfaits, d'autres moins. On fait le point.

Elles ont été annoncées par Grégory Doucet : [60 nouvelles caméras fixes viendront d'ici la fin du mandat](#) renforcer le parc existant et ainsi offrir un meilleur maillage du territoire. Chaque conseil d'arrondissement a été appelé à voter la délibération que le conseil municipal devrait adopter le 26 juin prochain. On en sait plus sur la dotation pour chacun d'entre eux et où ces nouvelles unités seront.

• 1 Prévention et médiation restent des outils précieux et moins coûteux

Dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, Yasmine Bouagga, la maire EELV et son conseil ont sollicité l'implantation de trois nouvelles caméras seulement. À la halte fluviale de [la navette Navigône](#) sur les quais de Saône, devant [le centre LGBTI +](#), qui en a fait la demande suite à plusieurs actes hostiles, et sur le pont de Lattre-de-Tassigny, axe fort de circulation.

Néanmoins : « La prévention et la médiation de terrain restent des outils de tranquillité publique précieux et moins coûteux. Et il fallait investir au moins à parité dessus, surtout lorsque la Métropole redéploie les éducateurs de prévention spécialisée. »

• 2 Avec 10 nouvelles caméras, le 2^e toujours le mieux doté

« Nous avons demandé 100 caméras, nous en aurons 10, dont [deux pour surveiller la végétalisation de la place Bellecour](#) », annonçait ironiquement Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement, au moment d'adopter la délibération. Mais avec ses 125 caméras, déjà existantes, plus 10 à venir place des Docks, quais Rambaud, Saint-Antoine et Perrache, angle des rues Gilibert et Dugas-Montel, à l'angle du pont Galliéni et du quai Docteur-Gailleton, Hôtel de région Montrochet, l'arrondissement reste toujours le mieux doté de Lyon.

Le Progrès – 18 juin 2025

Les élus du 2^e et du 6^e votent contre le stationnement payant en août

Après la suppression de la 2^e vignette résident, la mise en service de la Zone à trafic limité, la perspective de voir devenir le stationnement estival payant ne réjouissent guère les élus d'arrondissements des conseils d'opposition. Loin s'en faut.

Dès qu'il s'agit de voiture ou de défendre les automobilistes, on peut compter sur les élus Divers droite et LR des 2^e et 6^e arrondissements de Lyon. Cela s'est une nouvelle fois vérifié, lors de leurs conseils d'arrondissement respectifs, tenus mardi 10 et mercredi 11 juin. Appelés à voter la délibération liée à l'évolution du stationnement dans la ville de Lyon, au 1^{er} août (lire par ailleurs), les élus d'arrondissement n'ont pas manqué de voler dans les plumes de leurs opposants écologistes.

« Ce sont les automobilistes qui vont trinquer pour votre gabegie financière »

« Au nom de l'environnement et des nécessaires recettes que vous devez trouver dans le cadre de la nouvelle loi de finances, vous avez décidé de supprimer le stationnement gratuit en août. Une nouvelle



Il ne subsistera plus qu'une seule zone tarifaire pour les visiteurs, dès le 1^{er} août.

Photo d'illustration Maxime Jegat

fois, ce sont les automobilistes qui vont trinquer pour votre gabegie financière », entamait le 1^{er} adjoint, Christian Termoz-Mazan, maire intérim du 6^e arrondissement, en l'absence, prévue pour trois mois, de Pascal Blache. Pour lui, comme pour Pierre Oliver, maire du 2^e et candidat aux municipales 2026, cette mesure est « un mauvais choix politique et une nouvelle injustice sociale ».

« Je pense aux touristes et à ceux qui ne partent pas en vacances alors qu'il y a moins de

TCL au mois d'août », poursuivait le 1^{er} adjoint du 6^e, tandis que le lendemain, le maire du 2^e enfonçait le clou : « Vous avez déjà supprimé la 2^e vignette résident autorisée par foyer. À partir du 21 juin, vous instaurez la Zone à trafic limité. Vous tapez sur les automobilistes, matin, midi et soir ! La prochaine étape sera de nous faire payer la nuit ? ».

À quand la communication grand public ?

Autre reproche : le manque

de communication grand public « qu'il serait grand temps de faire ». Quant à la pollution, sur laquelle s'appuie aussi l'exécutif écologiste pour cette nouvelle réglementation, il était rappelé celle bien plus importante « liée à la M6/M7 au cœur de la ville ». Ou la pratique « mal pensée de la voiture électrique », avec peu de bornes de rechargement. Les écologistes Yvan Revel, dans le 6^e et Valentin Lungenstrass, dans le 2^e ont bien tenté de calmer les esprits, estimant « cette mesure juste et appro-

Repères ► L'évolution du stationnement

● **Ce qui ne change pas**
Le stationnement reste gratuit au mois d'août pour les usagers résidents dans leur secteur et pour les artisans commerçants dans leur secteur. Ceci afin d'inciter au report modal et d'éviter les microdéplacements (60 % des déplacements en voiture font moins de 3 km).

● **Ce qui change**
Exit les zones tarifaires Tempo et Presto pour les visiteurs. À compter du 1^{er} août, où qu'ils se garent, ce sera le même prix. Ou presque. Plus l'automobile est lourde, plus le stationnement sera cher. « Ces véhicules lourds, de type SUV ont la surface au sol et les rejets de polluants atmosphériques les plus importants (particules fines) ».

priée. » Appuyant que « de nombreuses villes et de couleurs politiques diverses font payer le stationnement en août ». Mais en vain. Les deux conseils d'arrondissement ont voté contre cette délibération.

● **Christelle Lalanne**

Centre d'échanges Lyon Perrache : des travaux vont interrompre les trams T1 et T2 pendant 4 nuits

• 17 juin 2025 À 08:33 par La Rédaction



L'actuel centre d'échanges de Perrache, à Lyon ©BM Lyon

Dans le cadre du vaste chantier de transformation du centre d'échanges Lyon Perrache, des opérations de démolition de la passerelle nécessitent l'interruption nocturne des lignes de tramway T1 et T2 pendant quatre nuits consécutives.

La Métropole de Lyon poursuit la modernisation du centre d'échanges Lyon Perrache avec le projet "Ouvrons Perrache". Depuis plusieurs mois, [des travaux préparatoires sont en cours sur l'ancienne passerelle](#) reliant le centre d'échanges à la gare SNCF. Cette opération consiste à démolir une partie de l'ouvrage, tout en conservant la partie sud ainsi que les escaliers et escalators qui permettent d'accéder au niveau 1 de la gare.

Lire aussi : [Perrache. "une fracture urbaine" bientôt gommée promet la Métropole de Lyon](#)

Le chantier est situé au cœur du pôle multimodal, où transitent chaque jour des milliers de voyageurs, et directement au-dessus des voies du tramway. Afin de finaliser la déconstruction de l'ouvrage, des travaux de sciage et levage des poutres restantes doivent être réalisés au plus près des lignes T1 et T2. Pour des raisons de sécurité, ces interventions auront lieu de nuit, du 16 au 19 juin.

Durant ces quatre nuits, la circulation des trams sera interrompue dans le secteur, à partir de 21h. Des bus relais TCL seront mis en place pour maintenir la desserte. La Métropole indique que 90 % de la démolition de la passerelle est déjà achevée et que la fin du chantier est prévue dans deux semaines seulement.

Inauguré en janvier à Lyon, le mémorial de la Shoah nommé lauréat d'un concours international d'architecture

• 19 juin 2025 À 17:21 par Nathan Bigué



Mémorial de la Shoah inauguré le 26 janvier 2025 sur la place Carnot @CM

Le mémorial de la Shoah, inauguré en début d'année à Lyon, a été récompensé d'un prestigieux prix d'architecture.

[Son inauguration dimanche 26 janvier sur la place Carnot](#), dans le 2e arrondissement de Lyon, à l'occasion des 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz, avait été un moment fort en émotions. Quelques mois plus tard, il semblerait bien que le mémorial de la Shoah continue de faire parler, au-delà des frontières, pour sa prouesse architecturale.

L'oeuvre, intitulée "les rails de la mémoire" et réalisée par le cabinet d'architectes parisiens Blaising-Borchard Studio, a été désignée lauréate du prix international Architizer A + Awards 2025 dans la catégorie "Meilleur mémorial et/ou bâtiment religieux du monde". Il s'agit du plus prestigieux programme de récompenses à destination des projets d'architecture et d'espaces de l'année.

Pour rappel, ce monument est un empilement de 1 173 rails fournis par la SNCF, en écho aux 1 173 km de voies ferrées reliant la Gare de Lyon Perrache au camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. "Ces éléments, à la fois réels et symboliques, créent un lien tangible avec les événements passés, invitant les visiteurs à ressentir, à toucher et à se souvenir", peut-on ainsi lire sur [Architizer.com](#), organisateur du concours depuis plus de 10 ans et représentant la plus grande communauté d'architectes en ligne au monde.

Lyon. Voici les projets les plus insolites retenus dans le budget participatif de la Ville

La liste des projets lauréats de la deuxième édition du budget participatif de la Ville de Lyon a été dévoilée. Au total 90 propositions ont été retenues. Voici les plus insolites.

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 19 juin 2025 à 11h33

Une enveloppe de **12,5 millions d'euros** est à nouveau consacrée par la Ville de [Lyon](#) pour la [deuxième édition](#) de son budget participatif, dont l'objectif est « la réalisation de projets issus des idées proposées par les habitants et choisis par ces derniers ».

Après la végétalisation de la place Bellecour ([finalement transformée en installation de toiles](#) en raison de difficultés techniques) ou encore la [visite virtuelle des arêtes de poisson](#), sélectionnées lors de la première édition, la liste des nouveaux projets retenus, **au nombre de 90**, a été dévoilée par la municipalité.

Plus de 12 000 votants

Parmi les 1149 idées déposées sur la plateforme Oyé par les Lyonnais, 233 projets ont ainsi été sélectionnés par la Ville selon des critères précis (compétences municipales, budget d'investissement, faisabilité technique, juridique et financière) et soumis au vote des habitants qui ont été plus de 12 000 à participer, soit **le double** de la première édition.

Il en est donc ressorti 90 projets, répartis sur l'ensemble des neuf arrondissements de Lyon. Et certains sont plutôt... insolites !

Chauve-souris, hérissons, trampoline...

On notera par exemple l'installation de **nichoirs à chauves-souris** dans le quartier Vilette Paul-Bert (3e), dans le parc Léon Pfeffer et dans le square du Presbytère (8e), celle d'un **grand trampoline** au parc Sisley (3e) ou encore d'un **parquet de danse** au parc de [Gerland](#) (7e).

La mise en place d'un **vélo cargo pour lutter contre le gaspillage de pain** a également été retenu pour le 7e arrondissement mais aussi celle d'un **four à pain collectif** à Grand Trou – Moulin à Vent – Petite Guille dans le 8e arrondissement.

Mais la palme de l'insolite est décernée à ce projet dont l'objectif est de « **favoriser les déplacements des hérissons au cimetière de la Croix-Rousse** », pour un budget de 10 000 euros. À voir comment cela sera concrétisé...

Voici la liste complète, arrondissement par arrondissement :

Dans le 1er arrondissement (13 projets lauréats) :

- Restauration des portes et boiseries du musée des Beaux-Arts
- Une exposition interactive pour comprendre les troubles du neurodéveloppement (Dys, TDAH...)
- Restauration et remise en place de la statue d'Apollon dans le jardin du musée des Beaux-Arts.
- Aménagement convivial des places et parcs du Bas des Pentes
- Remettre en eau la fontaine Ipoustéguy place de la Comédie
- Installation d'un thermomètre public pour sensibiliser au changement climatique à Lyon
- De l'ombre et des jardinières pour la terrasse de l'école maternelle Raoul Dufy
- Remise en service des fontaines du jardin de la Grande Côte
- De nouveaux aménagements pour le jardin Croix-Paquet
- Amélioration de l'éclairage dans le Bas des Pentes
- Végétalisation autour du gymnase Duplat
- Restauration des mosaïques de la fontaine du jardin des Chartreux
- Aménagement des espaces extérieurs de l'école Victor Hugo

Dans le 2e arrondissement (3 projets lauréats) :

- Du matériel pour améliorer l'accueil des sans-abris
- Remise en eau et éclairage du bassin place des Célestins
- Affichage sur panneaux d'images historiques de Lyon sur la place des Archives

Le Progrès – 19 juin 2025

Lyon 2e • 170 collégiens sensibilisés à la pollution des cours d'eau



Beaucoup d'effort pour sortir un vélov bien rouillé. Photo Michel Nielly

Dans le cadre de son projet éducatif visant à sensibiliser ses élèves aux problèmes de pollution, le collège Chevreul, rue Sala, s'est approché du conseil de quartier Bellecour/Carnot très sensible et impliqué dans ce domaine. Ainsi, ce mardi 17 juin, suite à l'intervention de son président Johann Galibert, 170 élèves de 5^e ont été accueillis au bord du Rhône par l'association lyonnaise Diving for Future (nettoyage des cours d'eau) et son président, Julien Cottart. À hauteur du bouquet géant de la place Poncet, 20 minutes de pédagogie et 10 d'extraction de déchets étaient au programme de chaque classe. « Là, en abordant de manière pédagogique, par l'image et les chiffres, les effets nocifs de nos gestes peu civiques, je comprends la nécessité d'en parler. Ce genre de sortie est donc bienvenu », confiait Manon (13 ans), après avoir aidé à retirer du Rhône un Vélo'v.

Lyon. Une élève de 6e surprise avec un couteau dans un collège du centre-ville

Une jeune fille scolarisée en classe de 6e dans un collège privé du centre-ville de Lyon a été trouvée avec un couteau dans son sac ce mercredi 18 juin 2025.



Une élève de 6e a été trouvée avec un couteau dans son sac au collège Chevreul dans le centre de Lyon. (©Google Street View)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 21 juin 2025 à 6h00

INFO ACTU LYON. Une élève d'un **collège privé** du centre-ville de [Lyon](#) a été découverte en possession d'un **couteau** ce mercredi 18 juin 2025. La jeune fille avait caché l'arme blanche dans son sac. Le rectorat assure suivre la situation.

Une lame de 11 cm

Vers la pause déjeuner au sein du collège Chevreul, dans le 2e arrondissement de Lyon, **des élèves du collège ont alerté** le directeur qu'une élève de 6e était en possession d'un couteau.

« Informé, le directeur a immédiatement alerté son correspondant sécurité. Deux agents ont été diligentés pour entendre l'élève en cause », trouvée avec un couteau de cuisine d'une **lame de 11 cm**, selon une source proche du dossier. Une arme blanche qui n'a pas été utilisée des menaces par la mise en cause, âgée semble-t-il de seulement **12 ans**.

Convoquée par un juge

Contactée, l'académie de Lyon assure « suivre la situation en lien avec le directeur diocésain du Rhône ».

Il est aussi précisé que la jeune fille sera également convoquée par un juge dans les jours qui viennent. Un **conseil de discipline** est enfin prévu concernant l'élève.

Lyon. Les créateurs de l'oeuvre géante de Bellecour s'expliquent et répondent aux critiques

Les créateurs de l'oeuvre "Tissages urbains" en cours d'installation sur la place Bellecour de Lyon défendent leur travail. Ils répondent aussi aux nombreuses critiques.

Cet article est réservé aux abonnés



L'architecte Tristan Israel, Marion Michaut, architecte et Romain Froquet, artiste devant l'oeuvre « Tissages urbains » sur la place Bellecour mardi 17 juin 2025. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 18 juin 2025 à 17h53

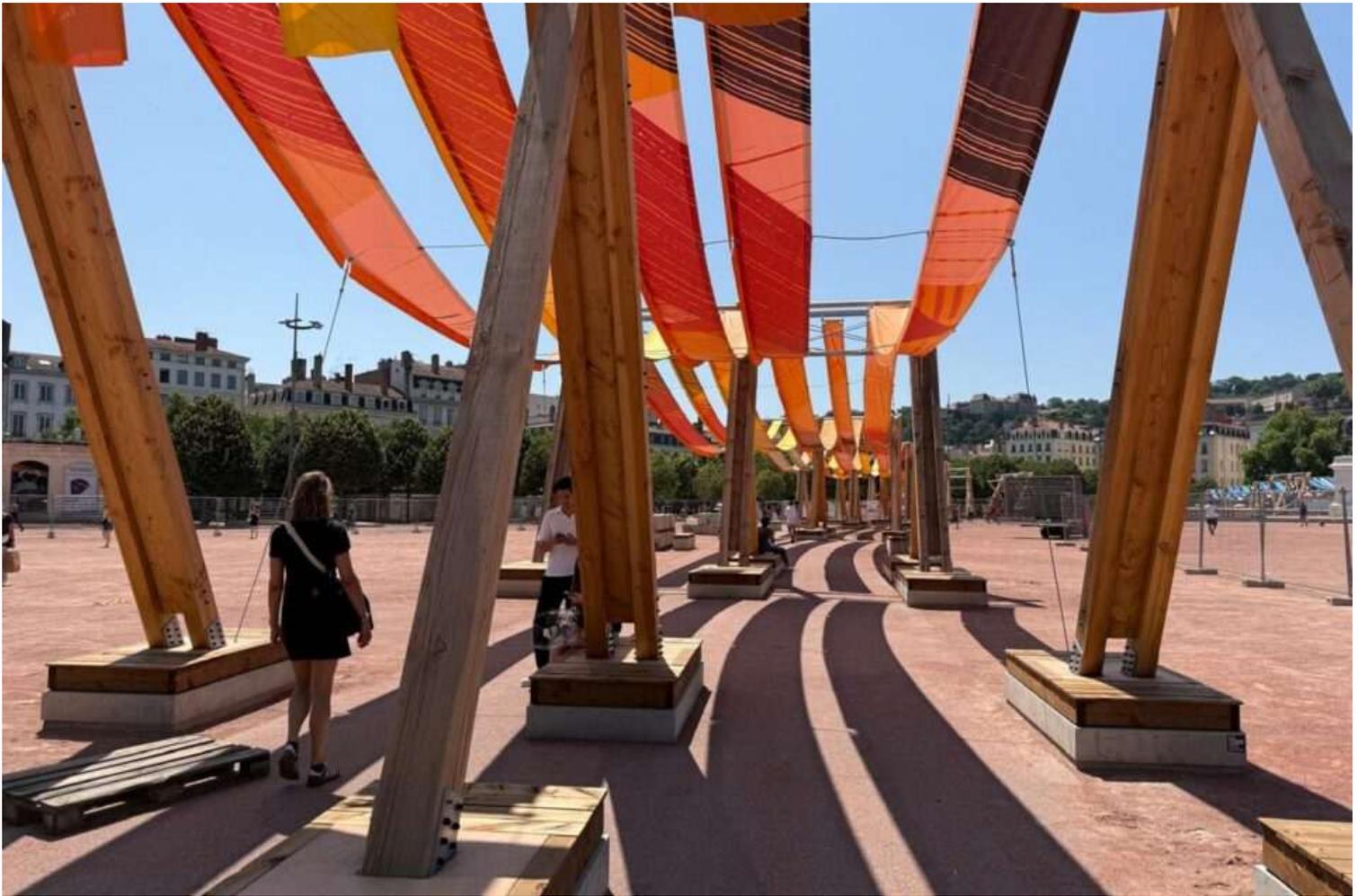
C'est l'un des sujets les plus discutés par les Lyonnais ces derniers mois : l'installation de [l'oeuvre éphémère « Tissages urbains »](#) sur la place [Bellecour](#) de [Lyon](#). La **promesse de végétalisation** de la place dans le cadre d'un vote du budget participatif s'est transformée en **oeuvre géante faisant de l'ombre** sur l'immense place historique du 2e arrondissement. Encore en cours d'installation jusqu'à début juillet 2025, les structures de bois et de toiles géantes font grandement réagir. Des critiques négatives fusent aussi et deviennent politiques de la part de l'opposition municipale. L'artiste et l'architecte à l'origine de l'installation expliquent à *actu Lyon* leur démarche et répondent aux critiques et remarques.

« C'est logique que ça fasse réagir », selon l'architecte

Pour l'architecte Tristan Israel, qui signe là son plus grand projet sur un espace public dans la ville, « c'est logique que ça fasse réagir ». Même s'il se dit « pas indifférent » aux remarques

les plus dures, il estime que c'est une bonne chose que l'œuvre Tissages urbains soit aussi critiquée.

« Le terme critique, je le prends très bien car elles peuvent être positives et négatives, on a énormément échangé avec la préfecture, la mairie, la police, je trouve ça sain, ça veut dire qu'il y a encore un débat démocratique », estime-t-il.



Des passants en dessous d'une partie de l'œuvre Tissages urbains place Bellecour. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

« On savait dans quoi on mettait les pieds »

L'artiste qui a imaginé cet enchaînement de toiles de couleurs posées sur des trépieds en bois géants abonde. « On sait que réfléchir à un geste sur la place Bellecour ce n'est pas anodin, j'ai grandi à Lyon et je sais que cette place appartient à chacun. »

Il poursuit : « On savait dans quoi on mettait les pieds. Quand on fait de l'art dans l'espace public, on questionne des choses et chacun peut donner son ressenti. On ne pouvait pas créer une œuvre similaire à une autre ville que Lyon. On a créé quelque chose d'unique et singulier. »

Tout le monde peut donner son avis, nous avons toujours cherché à respecter les équilibres en essayant de nous fondre dans l'endroit où nous trouvons avec le choix des couleurs, sur le peu de matériaux utilisés. Il faut un équilibre en créant le débat et la curiosité, en accompagnant les gens.

« Il n'y a pas eu de tags, de dégradations, les gens utilisent l'œuvre »

L'architecte est désormais formel : l'utilisation de l'œuvre par les Lyonnais est une « réussite ». « On ne peut pas répondre sur le côté subjectif. Certains peuvent ne pas aimer. Il y a une réponse fonctionnelle, on estime qu'elle est réussie avec des gens qui discutent, qui mangent sur place. »

« La place est vivante. On l'a livrée en période de manifestations (1er mai, motards...), il n'y a pas eu le moindre tag, la moindre dégradation, on ne se retourne pas contre l'œuvre. Les usages, ça fonctionne. »

Un geste artistique expliqué par l'artiste

Romain Froquet explique d'où est venue l'idée : pour lui, Tissages urbains est à regarder depuis le ciel comme une toile de peinture. Les toiles bleues, vertes, orange ou jaunes représentent des coups de pinceau. « J'ai imaginé la place Bellecour en toile de peinture géante », dit-il.

Les toiles sont aussi un hommage à la soierie lyonnaise.



L'installation de l'œuvre est toujours en cours jusqu'à début juillet. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Des brumisateurs, de l'éclairage et des stands de nourriture

Des brumisateurs seront aussi installés sur les structures de l'œuvre avec les toiles bleues qui pourront être activés l'été en appuyant sur un bouton.

L'éclairage sera aussi spécifique et l'œuvre sera intégrée spécialement à la Fête des lumières 2025 avec une mise en lumière événement en cours d'imagination. La Ville a aussi prévu d'installer des [kiosques de boissons et de nourriture sous l'œuvre](#) les week-ends cet été.

« Cette œuvre doit vivre avec la place, le 14 juillet, la grande roue l'hiver. On a proposé aux associations de quartier de s'en emparer. On peut imaginer des manifestations, des repas, de la danse en dessous des toiles », s'enflamme l'architecte.

Les Lyonnais vont-ils adopter cette œuvre qui doit rester cinq ans ? « Elle appartiendra aux Lyonnais une fois terminée. Et sera mobile et pourra être utilisée par morceaux ailleurs dans la métropole », termine l'artiste.

Lyon. Plus de 10 nouveaux commerces arrivent en centre-ville, et d'autres vont suivre

Plus d'une dizaine de nouveaux magasins sont en cours d'installation dans le centre-ville de Lyon sur la Presqu'île. On fait le point sur ces arrivées parfois très attendues.

Cet article est réservé aux abonnés



La rue de la République dans le centre-ville de Lyon. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 18 juin 2025 à 15h22

Le centre-ville de [Lyon](#) sur la Presqu'île est incontestablement en train de changer. Le 21 juin 2025, la [Zone à trafic limité](#) entre en service avec une réduction drastique des flux automobiles entre la place Bellecour et le secteur des Terreaux, le restant de la rue de la République sera piétonne, les lignes de bus réorganisées... Et depuis plus de trois ans, un débat enflamme la ville : le commerce est-il en train de décliner ? Les chiffres de [cellules vides](#) ont flambé de 50% dans le centre, à tel point que la mairie vient de dévoiler une cinquantaine de mesures pour le commerce.

Au-delà des fermetures, il y a aussi de **nouvelles enseignes qui débarquent à Lyon**. De grandes enseignes internationales mais aussi des plus petites structures. De la **rue de la République**, aux Cordeliers, en passant par la **rue Édouard-Herriot**, voici la dizaine de nouveaux magasins qui va ouvrir prochainement.

Plusieurs nouveaux magasins rue de la République

C'est la rue la plus fréquentée par les clients dans le centre : la **rue de la République**. Trois nouvelles enseignes vont arriver ces prochains mois.

[Pandora](#) d'abord, la marque mondiale de bijouterie, s'installe au 45. La cellule vide depuis quelques mois qui avait accueilli les enseignes Clair'es (bijouterie populaire et accessoires) et Undiz (sous-vêtements) est encore en travaux.

Un peu plus loin, toujours sur la partie piétonne, c'est **L'Atelier Parfum** qui est annoncé. L'enseigne de parfumerie haut de gamme a seulement deux boutiques à Paris et s'installe pour la première fois à Lyon, au n°49.



Le grand local à l'entrée de la rue de la République connaît enfin une première activité de travaux après des années de vide. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Autre chantier en cours : la grande cellule à l'angle de la rue de la Ré et de la rue de la Barre (face à McDonald's) près du métro Bellecour. Elle est actuellement en cours d'aménagement après des années d'abandon. L'enseigne n'est pas encore connue...

De nouveaux magasins arrivent rue du président Édouard Herriot

Du côté de la [« rue du luxe »](#) en Presqu'île, la rue du président Édouard Herriot, il y a aussi du neuf.

L'enseigne **Balzac Paris**, des vêtements chics pour femmes, va arriver à la place de la boutique Diesel qui a fermé. Elle se situera en face de son grand concurrent Sézane.



Balzac Paris arrive pour la première fois à Lyon. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

La [boulangerie Copains](#), qui ouvre aussi dans le 6e arrondissement, va s'installer dans la rue à l'entrée du passage piéton de l'Argve. Elle va remplacer le magasin de souvenirs Annick Goutal.



La boulangerie « bio » et haut de gamme Copains s'installe à l'entrée de ce passage commerçant, rue du président Edouard-Herriot. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Une boutique de la célèbre marque de **montres de luxe Omega** est en cours d'installation à l'entrée de la rue du président Édouard Herriot, à la place d'un opticien, à quelques pas de la place Bellecour.



Omega va ouvrir une boutique rue du président Édouard-Herriot. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

À noter que Casio poursuit sa conquête des grandes métropoles avec l'ouverture récente d'une [deuxième boutique G-Shock](#) en France, au 6 rue Gasparin.

La boutique Aux Trois Archers est en train d'être rénovée et de devenir une boutique **MontBlanc**.

Une autre marque de montres **IWC Schaffhausen** s'installe juste à côté, toujours rue Edouard-Herriot. Les travaux sont en cours pour s'installer à la place de Nathalys (articles pour bébés).

Dans le 1er arrondissement, au 7 rue du Plâtre, **Rivage Saint-Tropez** ouvre une première boutique en centre-ville de Lyon. La maison de joaillerie propose des créations unisexes et intemporelles, conçues pour tous et un design épuré, inspiré des galets de la Plage de la Ponche.

Lyon : ce célèbre café de la Presqu'île va disparaître après 28 ans d'existence

Le Café Perl, installé sur la place Francisque-Régaud à Cordeliers (Lyon 2e) depuis 28 ans, fera son dernier service jeudi 26 juin. Il fermera ensuite définitivement ses portes.



Le Café Perl fermera ses portes la semaine prochaine. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 20 juin 2025 à 9h54

C'est une page qui se tourne dans le milieu de la restauration lyonnaise. Installé depuis 28 ans sur la place Francisque-Régaud à Cordeliers ([Lyon](#) 2e), le mythique **Café Perl** va définitivement fermer ses portes d'ici quelques jours.

Le dernier service sur sa grande terrasse ombragée sera effectué le jeudi 26 juin au soir, a appris *actu Lyon* auprès de l'établissement, suite à l'information publiée par [Lyon People](#).

Un différend avec le propriétaire des murs

En plus d'avoir confirmé la triste nouvelle à notre rédaction, un employé nous a expliqué qu'un différend avec le propriétaire des murs était bien à l'origine de cette fermeture, comme l'ont annoncé nos confrères.

« Le propriétaire voulait **tripler le loyer**. Les patrons ont tout tenté pour négocier », nous a-t-il glissé, en précisant ne pas savoir ce qu'il allait advenir de ce lieu emblématique ni même si une nouvelle brasserie/restaurant serait privilégiée.

Mais selon le magazine lyonnais, le propriétaire des murs pourrait bien faire « table rase » du bar et de sa terrasse...

Chères cousines s'agrandit : bientôt un deuxième restaurant en Presqu'île

Un an après avoir repris le restaurant de bagels Chères cousines, situé 23, rue Bugeaud, à Lyon, Grégoire Bisson et Mathieu Zumstein ouvriront un deuxième lieu en Presqu'île, près de la place des Jacobins, à la fin de l'été.

De notre correspondante Lise Chalon



L'équipe de Chères cousines (de gauche à droite et de bas en haut) : Yann et Valérie Bisson, Isabeau Delacour, Mathieu Zumstein et Grégoire Bisson, a terminé la préparation des pâtisseries du jour. Photo Lise Chalon

Chères cousines est un restaurant tout en longueur, niché dans le 6^e arrondissement, « à l'image des petites boutiques coincées entre deux immeubles dans le vieux Brooklyn, ou à Manhattan », selon Grégoire Bisson, qui a repris le lieu il y a un an, avec son ancien camarade de l'école hôtelière de Lausanne, Mathieu Zumstein.

Des recettes maison au rythme des saisons

Il attire aussi bien les étudiants que les travailleurs et les habitants du quartier, en quête d'un repas rapide et de qualité, dans une ambiance chaleureuse. « Nous avons souhaité reprendre le concept des bagels et développer l'idée de cousinade qui était dans le nom du restaurant quand nous l'avons racheté, explique Grégoire. Chères cousines est un lieu de partage, où on peut se retrouver, entre amis, entre collègues, en famille. Un lieu qui encourage aussi les échanges avec le personnel », précise Grégoire Bisson. En effet, des événements sont organisés régulièrement pour souder une communauté de "cousins" : pyjama party, pique-nique ou soirée cinéma font naître ou évoluer des liens entre les clients et avec le personnel.

Côté cuisine, la dimension familiale est aussi très forte. D'abord au sens strict puisque tous les matins, Yann et Valérie Bisson, les parents de Grégoire, aident à la confection des pâtisseries, avec la cheffe, Isabeau Delacour. Mais aussi parce que les recettes évoluent au gré des retours, et des suggestions de clients sont régulièrement testées et adoptées. « On s'adapte aussi aux saisons, car on travaille avec un producteur de fruits et de légumes installé à 40 km au sud de Lyon. En ce moment, on fait des muffins aux pêches et aux abricots et on propose des bagels avec des aubergines grillées », explique Grégoire Bisson.

Un deuxième lieu plus grand au cœur de la Presqu'île

Dans le nouveau restaurant de la Presqu'île, les bagels et les pâtisseries qui font le succès du local du 6^e arrondissement seront toujours à l'honneur, mais l'ambiance sera scandinave, avec des couleurs pastel. Plus grand, il pourra accueillir une autre clientèle : des « cousins » en vacances à Lyon ou des personnes qui cherchent un endroit confortable pour travailler ou lire. « On proposera des brunchs le dimanche et il y aura une terrasse à l'année ». Les deux jeunes restaurateurs ont aussi un projet de food-truck pour être présents sur les campus universitaires ou des événements festifs.

Lyon. Ambiance festive et prix cassés : ce nouveau bar à cocktails ouvre en Presqu'île

Le bar Tocco vient d'ouvrir ses portes rue de la Monnaie, dans le 2e arrondissement de Lyon. Il propose des cocktails classiques et des créations dans une ambiance festive.



Alexandre et Julien, gérant et barman du Tocco, le nouveau bar à cocktails de la rue de la Monnaie à Lyon. (©Ludivine Caporal)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 21 juin 2025 à 7h02

Une nouvelle adresse pour boire des coups et faire la fête en plein cœur de [Lyon](#).

Le bar **Tocco** vient tout juste d'ouvrir ses portes **rue de la Monnaie**, dans le 2e arrondissement de la ville, à la place du 18m2 qui a récemment fermé. Nouvelle déco, nouveau concept, carte et prix alléchants... On vous présente ce lieu imaginé par Alexandre, déjà propriétaire du bar IV – le Qu4tre situé quelques rues plus loin.

cocktails à 8 euros en happy hour

Accueillant ses clients de 17h à 1h du matin du mardi au samedi, Tocco propose des cocktails classiques, des créations ainsi que des **cocktails sur mesure** en fonction des goûts et des envies de chacun dans un espace intime, où tables et chaises disparaissent au fur et à mesure de la soirée pour laisser place aux pas de danse.

Le petit plus de Tocco : son **happy hour très intéressante** avec des prix cassés. De 17h à 21h, il est en effet possible de profiter d'un cocktail classique pour 8 € au lieu de 10 € (Spritz, Porn Star Martini, Espresso Martini...) et de certains cocktails création pour 10 € au lieu de 12 €.

La pinte de bière et le verre de vin, eux, sont respectivement proposés à 5 € et 4,50 € durant ces horaires.

Lyon Mag mode

Lundi 16 Juin 2025 à 15h42

Le pop-up de cette marque de maillots de bain joue les prolongations à Lyon



Le pop-up de cette marque lyonnaise de maillots de bain joue les prolongations - DR/Tatiane de Freitas

Direction le 2e arrondissement de Lyon.

Il va encore faire chaud cette semaine à Lyon avec des pointes attendues à 36°C d'ici dimanche. L'occasion de faire trempette pour se rafraîchir avec peut-être un maillot de bain lyonnais.

Bonne nouvelle avec la prolongation du pop-up *Tatiane de Freitas*. Ce dernier se trouve dans le 2e arrondissement, plus précisément 15 rue Emile Zola. Fondée par Tatiane Gomes, la marque fête cette année ses 10 ans d'existence.

Cette boutique éphémère invite les Lyonnaises "*à découvrir l'univers solaire de la marque française spécialiste du maillot de bain à l'âme brésilienne : maillots de bain haut de gamme, beachwear et art de vivre solaire dans un décor à notre image*".

A noter que le pop-up joue les prolongations et restera ouvert jusqu'au 19 juillet le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 19h.